

Lyon, le 27 avril 2020

Page 1 / 3

Covid-19 : la Région Auvergne-Rhône-Alpes lance, en partenariat avec Bpifrance, le prêt Région Auvergne-Rhône-Alpes, un prêt de soutien à la trésorerie TPE et PME, accessible en ligne

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Nicolas DUFOURCQ, Directeur général de Bpifrance, lancent aujourd'hui le Prêt Région Auvergne-Rhône-Alpes, destiné aux TPE et aux PME du territoire, qui s'inscrit dans le plan national de soutien d'urgence aux entreprises dont l'activité est affectée par l'épidémie du Coronavirus (Covid-19).

Afin de soutenir les entreprises qui rencontrent des difficultés liées à la crise sanitaire Covid-19, **Laurent WAUQUIEZ** et **Annabel ANDRE-LAURENT**, Vice-présidente de la Région déléguée aux Entreprises, à l'Emploi, au Développement économique, à l'Economie de proximité, au Commerce, à l'Artisanat et aux Professions libérales, ont sollicité Bpifrance pour mettre en place un prêt à taux zéro, de soutien à la trésorerie des entreprises et à leurs investissements, le « prêt Région Auvergne-Rhône-Alpes ». La Région Auvergne-Rhône-Alpes et Bpifrance lancent à cette occasion une plateforme numérique permettant un traitement entièrement digital du dossier, facilitant ainsi l'accès au prêt pour les entreprises de la Région (<http://pretregion.auvergnerhonealpes.fr/>).

Le prêt Région Auvergne-Rhône-Alpes s'adresse aux TPE et PME de tous secteurs d'activité¹ qui ont plus d'un an d'activité ainsi qu'un bilan et qui rencontrent une situation de fragilité temporaire dans le contexte de crise sanitaire liée au Covid-19 ou un besoin de financement lié à une difficulté conjoncturelle. D'un montant de 10 000 à 100 000 euros ce prêt à taux zéro est d'une durée de sept ans et bénéficie d'un différé de remboursement de deux ans. Il est accordé sans prise de garantie sur les actifs de l'entreprise ou le patrimoine du dirigeant. Un co-financement, au minimum du même montant que le prêt Région Auvergne-Rhône-Alpes et sans frais de dossier, est systématiquement recherché auprès des réseaux bancaires. L'accord et le versement des fonds par Bpifrance sont effectués dans un délai maximum de

¹ * Sont exclues : les SCI, les affaires individuelles, les entreprises d'intermédiation financière, les entreprises de promotion et de locations immobilières, les entreprises agricoles ayant un CA inférieur à 750 000 euros.



Lyon, le 27 avril 2020

Page 2 / 3

dix jours. Les demandes de prêt peuvent d'ores et déjà être déposées sur la plateforme : <http://pretregion.auvergnerhonealpes.fr/>

Via le prêt Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Région et Bpifrance entendent renforcer la trésorerie des entreprises du territoire afin de leur permettre, dans un contexte exceptionnel, de répondre durablement à leurs besoins de trésorerie.

La dotation de la Région est de 50 millions d'euros, ce qui permettra de produire 200 millions d'euros de prêts région, soit au total 400 millions d'euros avec les prêts bancaires associés. La dotation de la Région permet la bonification de ces prêt à taux zéro. Ce dispositif mis en place conjointement par la Région et Bpifrance est une mesure supplémentaire aux Prêts Garantie par l'Etat (PGE) de court terme accordés par les banques.

« La crise sanitaire sans précédent que nous traversons actuellement est également un choc économique redoutable qui fragilise lourdement tout notre tissu économique. Pour nos commerçants, artisans, nos petites entreprises de tous secteurs, il faut des armes efficaces pour les soutenir dans la durée. Pour répondre à leurs besoins, nous avons ainsi construit avec Bpifrance le Prêt Région Auvergne-Rhône-Alpes qui se veut un outil précieux pour leur permettre de consolider leur trésorerie. », déclare Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Nicolas DUFOURCQ, Directeur général de Bpifrance, complète : *« Nous avons le devoir d'accompagner les entreprises dont la solidité a été entamée par la crise économique que nous traversons, en leur apportant la trésorerie nécessaire. C'est pour répondre à ce besoin impérieux que nous avons mis en place, avec la Région Auvergne Rhône-Alpes, un prêt dédié aux TPE et PME de la région, cent pour cent digital, permettant ainsi le traitement dématérialisé et rapide de leur demande ».*

A propos de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Dès le début de la crise du Covid-19, la Région, chef de file en matière de développement économique, a réagi très tôt pour construire un plan d'urgence de soutien à l'économie régionale de 750 millions d'euros, le plus important des Régions de France, qui permettra de donner à nos entreprises, nos commerçants et artisans une réelle bouffée d'oxygène pour affronter cette situation. Elle s'implique continuellement à leurs côtés à travers de dispositifs de soutien et d'accompagnement accessibles, lisibles, et rapidement opérationnels. La Région





Lyon, le 27 avril 2020

Page 3 / 3

Auvergne-Rhône-Alpes est à ce titre le partenaire de premier plan des entreprises du territoire.

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises, à chaque étape de leur développement, en crédit, en garantie et fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-vous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

